



CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 21 JUILLET 2020

Nombre de membres composant 33

le Conseil

Nombre de membres présents à 30  
la séance

Nombre de membres représentés 3

Nombre de membres non 0  
représentés

Le mardi 21 juillet 2020 à 09h30 les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de Joinville-le-Pont se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal.

**ETAIENT PRÉSENTS :**

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Madame Caroline GRILLET, Monsieur Tony RENUCCI

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Monsieur Areski OUDJEBOUR

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Monsieur Francis SELLAM

**PRÉSIDENT DE SÉANCE :** Monsieur Francis SELLAM

**DELIBERATION N° 12**

**BUDGET ANNEXE DU CINÉMA - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

**PREAMBULE - Madame Christelle FORTIN, Conseillère municipale à la culture**

Mes chers collègues,

Vous venez d'approuver le compte de gestion du budget annexe du cinéma pour l'exercice 2019 établi par le comptable public. Je vous propose maintenant d'adopter le projet de compte administratif du même exercice. Ce document comptable établi par l'ordonnateur constate les résultats de l'exercice budgétaire 2019 par rapport au budget primitif voté pour le même exercice et aux modifications de crédits délibérées dans les mêmes formes.

Après vérification de la concordance avec les écritures du comptable public, le compte administratif 2019 du budget annexe du cinéma présente les résultats suivants :

Réalisations 2019	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	95 359,29	95 359,29	0,00
Section d'investissement	1 455,56	67 849,02	66 393,46
Total	96 814,85	163 208,31	66 393,46

Il n'y a pas de restes à réaliser ni en dépenses, ni en recettes.

L'excédent global de clôture est de 66 393,46 €.

Les réalisations 2019 du budget annexe du cinéma se décomposent ainsi :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont constituées et ont évolué de cette manière :

	Libellé	2018				2019				CA 2018/CA 2019	
		BP	Budgété	CA	taux de réal°	BP	Budgété	CA	taux de réal°	Variat°	Evolut°
011	CHARGES A CARACTÈRE GENERAL	45 600,00	45 600,00	38 497,98	84%	39 420,00	42 360,00	41 269,98	97%	+ 2 772,00	+ 7%
012	CHARGES DE PERSONNEL	76 000,00	76 000,00	69 023,00	91%	48 000,00	48 000,00	47 628,41	99%	-21 394,59	-31%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					0,00		60,00	100%	60,00	-
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>121 600,00</b>	<b>121 600,00</b>	<b>107 520,98</b>	<b>88%</b>	<b>87 420,00</b>	<b>90 420,00</b>	<b>88 958,39</b>	<b>98%</b>	<b>-18 562,59</b>	<b>-17%</b>
042	OPÉRATIONS D'ORDRE	6 203,00	6 203,00	6 203,00	100%	6 400,90	6 400,90	6 400,90	100%	197,90	3%
	<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>127 803,00</b>	<b>127 803,00</b>	<b>113 723,98</b>	<b>89%</b>	<b>93 820,90</b>	<b>96 820,90</b>	<b>95 359,29</b>	<b>98%</b>	<b>-18 364,69</b>	<b>-16%</b>

En 2019, les dépenses de fonctionnement se sont établies à 95 359,29 € en diminution de 16 % par rapport à l'an dernier, soit une diminution de 18 364,69 €.

Plus précisément, il s'agit, d'une part, d'une baisse des dépenses de personnel (- 21 394,59 €), conformément à ce qui avait été prévu au budget 2019.

D'autre part, les charges à caractère général ont augmenté (+ 2 772 €), ce qui a nécessité une décision modificative en fin d'année (+ 3 000 €).

Les quatre principaux postes de dépenses sont :

- locations mobilières (6135) : 22 141,61 € pour la location des films et la location du terminal bancaire (hausse de 415,95 €)
- Impôts et taxes (637) : 6 701,57 € pour les redevances et taxes sur les entrées en salle, telles que SACEM, CNC... (hausse de 600,84 €)
- maintenance (6156) : 4 018,13 € pour l'abonnement de ligne ADSL (permettant de recevoir les films dématérialisés) et la maintenance du logiciel de billetterie et du vidéo-projecteur (baisse de 1 250,30 €)
- affiches et flyers (6236) : 2 949,87 € pour les supports de promotion de la programmation (baisse de 195,72 €).

#### LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellé	2018				2019				CA 2018/CA 2019	
	BP	Budgétée	CA	taux de réal*	BP	Budgétée	CA	taux de réal*	Variat*	Evolut*
70 PRODUITS DES SERVICES	45 000,00	45 000,00	35 619,91	79%	38 820,00	41 820,00	51 344,04	123%	15 724,13	44%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	81 347,44	81 347,44	76 648,51	94%	53 545,34	53 545,34	42 559,69	79%	-34 088,82	-44%
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>126 347,44</b>	<b>126 347,44</b>	<b>112 268,42</b>	<b>89%</b>	<b>92 365,34</b>	<b>95 365,34</b>	<b>93 903,73</b>	<b>98%</b>	<b>-18 364,69</b>	<b>-16%</b>
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	1 455,56	1 455,56	1 455,56	100%	1 455,56	1 455,56	1 455,56	100%	0,00	0%
<b>TOTAL DES RÉCETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>127 803,00</b>	<b>127 803,00</b>	<b>113 723,98</b>	<b>89%</b>	<b>93 820,90</b>	<b>96 820,90</b>	<b>95 359,29</b>	<b>98%</b>	<b>-18 364,69</b>	<b>-16%</b>

En 2019, les recettes de fonctionnement sont arrêtées à hauteur de 95 359,29 € et sont également en diminution de 16 % par rapport à l'an dernier.

Plus précisément, les recettes issues de la vente des tickets de cinéma augmentent fortement (+ 44 %). En effet, en 2019, 14 914 spectateurs ont assisté à une séance (11 883 en 2018), pour un nombre constant de séances. En moyenne, il y a 76,5 spectateurs par séance (61 en 2018).

En conséquence, la subvention d'équilibre a été ajustée, compte tenu également de la baisse des dépenses ; elle s'élève à 42 516,67 € (- 32 273,32 €).

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Libellé	2018				2019				CA 2018/CA 2019	
	BP	Budgétée	CA	taux de réal*	BP	Budgétée	CA	taux de réal*	Variat*	Evolut*
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	17 685,00	17 685,00	0,00	0%	17 685,00	17 685,00	0,00	0%	0,00	0,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47 158,12	47 158,12	3 395,00	7%	48 708,46	48 708,46	0,00	0%	-3 395,00	-100%
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>64 843,12</b>	<b>64 843,12</b>	<b>3 395,00</b>	<b>5%</b>	<b>66 393,46</b>	<b>66 393,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0%</b>	<b>-3 395,00</b>	<b>-100%</b>
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	1 455,56	1 455,56	1 455,56	100%	1 455,56	1 455,56	1 455,56	100%	0,00	0%
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>66 298,68</b>	<b>66 298,68</b>	<b>4 850,56</b>	<b>7%</b>	<b>67 849,02</b>	<b>67 849,02</b>	<b>1 455,56</b>	<b>2%</b>	<b>-3 395,00</b>	<b>-70%</b>

En 2019, il n'y a pas eu de dépense d'investissement.

Le remboursement de l'avance pour travaux apportée par le CNC pour un montant de 17 685,00 € qui avait été prévu au budget n'a toujours pas été appelé par notre partenaire.

Enfin, lors du passage au cinéma numérique, le cinéma avait perçu une subvention d'investissement de la part du budget principal de la commune. Cette subvention fait l'objet d'une reprise d'amortissement durant 15 ans à hauteur de 1 455,56 € par an (chapitre 040 – Opération d'ordre de transfert entre sections).

### LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Libellé	2018				2019				CA 2018/CA 2019	
	BP	Budgétée	CA	taux de réal*	BP	Budgétée	CA	taux de réal*	Variat*	Evolut*
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	60 095,68	60 095,68	60 095,68	100%	61 448,12	61 448,12	61 448,12	100%	1 352,44	2%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	6 203,00	6 203,00	6 203,00	100%	6 400,90	6 400,90	6 400,90	100%	197,90	3%
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>66 298,68</b>	<b>66 298,68</b>	<b>66 298,68</b>	<b>100%</b>	<b>67 849,02</b>	<b>67 849,02</b>	<b>67 849,02</b>	<b>100%</b>	<b>1 550,34</b>	<b>2%</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>66 298,68</b>	<b>66 298,68</b>	<b>66 298,68</b>	<b>100%</b>	<b>67 849,02</b>	<b>67 849,02</b>	<b>67 849,02</b>	<b>100%</b>	<b>1 550,34</b>	<b>2%</b>

Les recettes d'investissement proviennent uniquement du solde d'exécution d'investissement reporté d'année en année (61 448,12 €) et de la dotation aux amortissements pour un montant de 6 400,90 €.

Suite à cette restitution détaillée de la réalisation comptable durant l'année, je vous propose donc d'approuver les résultats constatés au compte administratif 2019 du budget annexe du cinéma et de confirmer l'affectation du résultat arrêté provisoirement.

Principaux textes réglementaires	- articles L.2311-5 et R.2311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales - articles L.1612-12, L.2121-14 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales - nomenclature comptable M14
Principaux documents de référence	- projet de compte administratif 2019 – budget annexe du cinéma

A reçu un avis favorable en Commission Culture, Sports et Animation de la ville du 15/07/2020

#### LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré par :

Pour	24	Monsieur Olivier DOSNE (liste "joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (liste "joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (liste "joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (liste "joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (liste "joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (liste "joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (liste "joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (liste "joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (liste "joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (liste "joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (liste "joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (liste "joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (liste "joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (liste "joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (liste "joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (liste "joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (liste "joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (liste "joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETELLE (liste "joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (liste "joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (liste "joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (), Monsieur Guillaume LEVANNIER (liste "joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (liste "joinville avec vous")
Abstention	9	Madame Hélène DANESI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Madame Emilie KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Frédéric KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Madame Caroline GRILLET (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

**Article 1<sup>er</sup>** : Approuve le compte administratif pour l'exercice 2019 du budget annexe du cinéma, lequel peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	0,00 €
Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement	0,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019	0,00 €
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	4 945,34 €
Résultat antérieurement reporté en section d'investissement	61 448,12 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019	66 393,46 €

**Article 2 :** Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

**Article 3 :** Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, lesquels peuvent se résumer de la manière suivante :

Restes à réaliser 2019	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
Section d'investissement	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00

**Article 4 :** Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Article 5 :** Conformément à l'article L.2311-5 du Code général des collectivités territoriales, et compte tenu de l'absence de besoin de financement de la section d'investissement (réalisations majorées du solde des restes à réaliser), confirme l'affectation suivante :

- Résultat de fonctionnement (compte 002) 0,00 €

**Article 6 :** Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Je soussigné, Maxime OUANOUNOU, Adjoint au Maire, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération :

Affiché le : 27 JUIL. 2020

Télétransmise au contrôle de légalité le : 23 JUIL. 2020 A Joinville-le-Pont le 27 JUIL. 2020



